

## Migration secondaire (V3-02-2019)

Date d'émission : 2019-03-12

Date de mise à jour : 2023-01-30

<b>Numéro :</b>	V3-02-2019
<b>Programme :</b>	<i>Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration</i>
<b>Destinataires :</b>	Organismes partenaires, Direction des mesures et services et Direction de l'immigration humanitaire
<b>Objectif :</b>	Préciser les rôles et responsabilités en cas de migration secondaire à partir de la ville de destination initiale

### Contexte

Une migration secondaire désigne la situation où une personne réfugiée ou protégée à titre humanitaire outre-frontières et prise en charge par l'État change de destination (ville ou province) après s'être rendue dans la ville de destination qui lui avait été assignée par le Ministère.

Les villes de destination initiale correspondent aux villes où sont situés les 14 organismes financés en vertu du volet 3 du *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration* et ont été déterminées en tenant compte de la présence de membres de la famille ou d'amis au Québec, des besoins en matière de santé ou de services et de la répartition annuelle.

Cependant, il peut arriver que les personnes souhaitent se diriger vers une autre destination au Québec (migration intraprovinciale) ou dans une autre province (migration interprovinciale) que celle initialement assignée. Par exemple, la personne réfugiée ou protégée à titre humanitaire outre-frontières et prise en charge par l'État veut rejoindre des amis ou des membres de sa famille et souhaite donc changer de destination.

### Procédure

- ▶ Étant donné les coûts engagés et les efforts déployés par le Ministère et les organismes pour l'accueil des personnes réfugiées ou protégées à titre humanitaire outre-frontières et prises en charge par l'État, les changements de destination ne sont pas encouragés.
- ▶ L'aide financière dans le cadre du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration ou de son équivalent dans le reste du Canada (Programme d'aide au rétablissement) est accordée une seule fois à la personne même si elle change de destination. De plus, les services d'hébergement temporaire ne seront pas offerts une deuxième fois, sauf si la personne a fait une demande de changement à l'aéroport dès son arrivée et si la nouvelle ville d'accueil a la capacité de la recevoir.

#### Phase 1 – Demande de migration secondaire par la personne réfugiée

- ▶ Lorsqu'une personne réfugiée ou protégée à titre humanitaire outre-frontières et prise en charge par l'État indique qu'elle désire changer sa destination finale, que ce soit durant ou après la période d'hébergement temporaire, l'organisme de la destination initiale :
  1. Informe la personne réfugiée des implications de la migration secondaire et lui fait part de l'ensemble des mises en garde relatives à la migration secondaire (liste complète en annexe 1).
  2. Laisse un temps de réflexion à la personne réfugiée, si la demande de changement de destination n'avait pas été formulée par la personne dès l'arrivée à l'aéroport.

3. Si la personne réfugiée souhaite poursuivre ses démarches de migration secondaire malgré les mises en garde et le temps de réflexion octroyé, suit les étapes de la phase 2, selon le type de migration souhaitée (intraprovinciale ou interprovinciale).

## Phase 2 – Réalisation des démarches de migration secondaire

- ▶ Advenant que la personne réfugiée souhaite être dirigée dans une autre ville de destination (au Québec ou à l'extérieur du Québec), l'organisme de la ville de destination initiale, la Direction des mesures et services (DMS) et l'organisme de la nouvelle ville de destination doivent réaliser les démarches décrites ci-après en suivant l'ordre établi.

### 1. Migration intraprovinciale (au Québec)

#### 1.1 Si la personne souhaite être dirigée vers une autre ville au Québec, l'organisme de la destination initiale :

1.1.1 Informe, dans les plus brefs délais, la DMS de la volonté de la personne d'être dirigée ailleurs au Québec et précise, si possible, le motif de migration secondaire (ex. : membres de la famille).

1.1.2 Vérifie auprès de la personne si des membres de sa famille ou des amis sont présents dans la nouvelle ville de destination souhaitée. Le cas échéant, l'organisme les contacte pour confirmer leur capacité à héberger temporairement la personne et les membres de sa famille, notamment en considérant la grandeur du logement.

1.1.3 Communique avec la DMS pour l'informer du résultat des démarches effectuées auprès des membres de la famille ou des amis (le cas échéant) et pour exposer la solution en matière d'hébergement de la personne réfugiée.

1.1.4 Avec l'autorisation de la DMS, remplit le formulaire *Demande de changement de destination pour les migrations secondaires* (annexe 2) et le transmet à la DMS.

1.1.5 Accompagne la personne dans ses démarches logistiques liées à sa migration secondaire, avec le soutien de la DMS au besoin.

#### 1.2 La DMS :

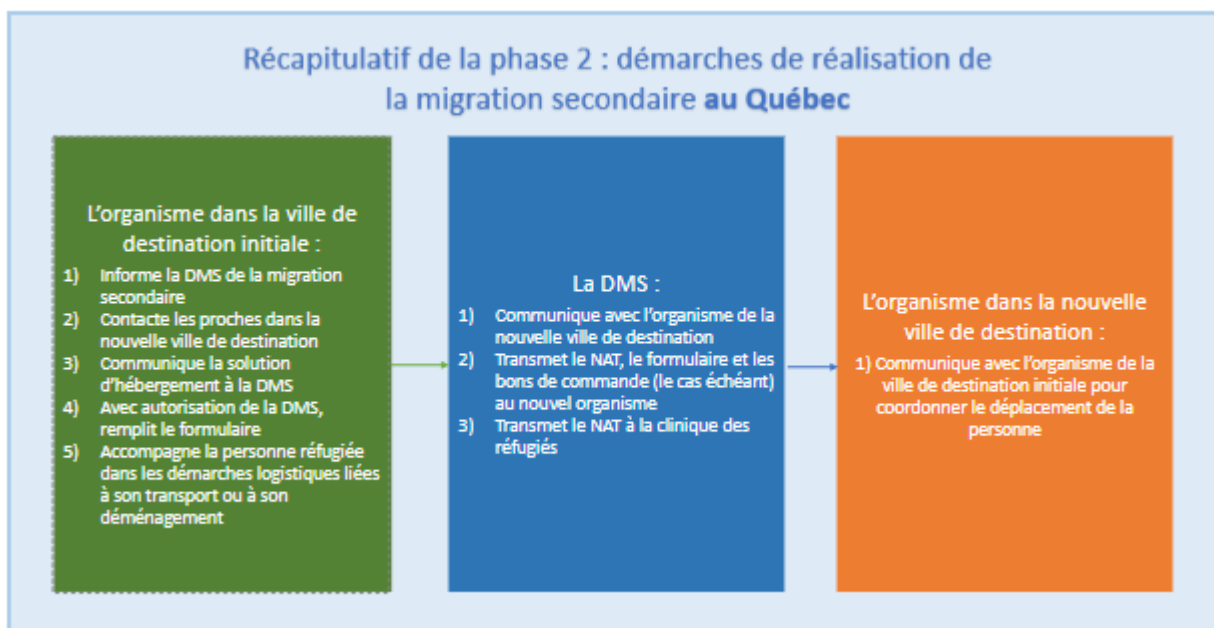
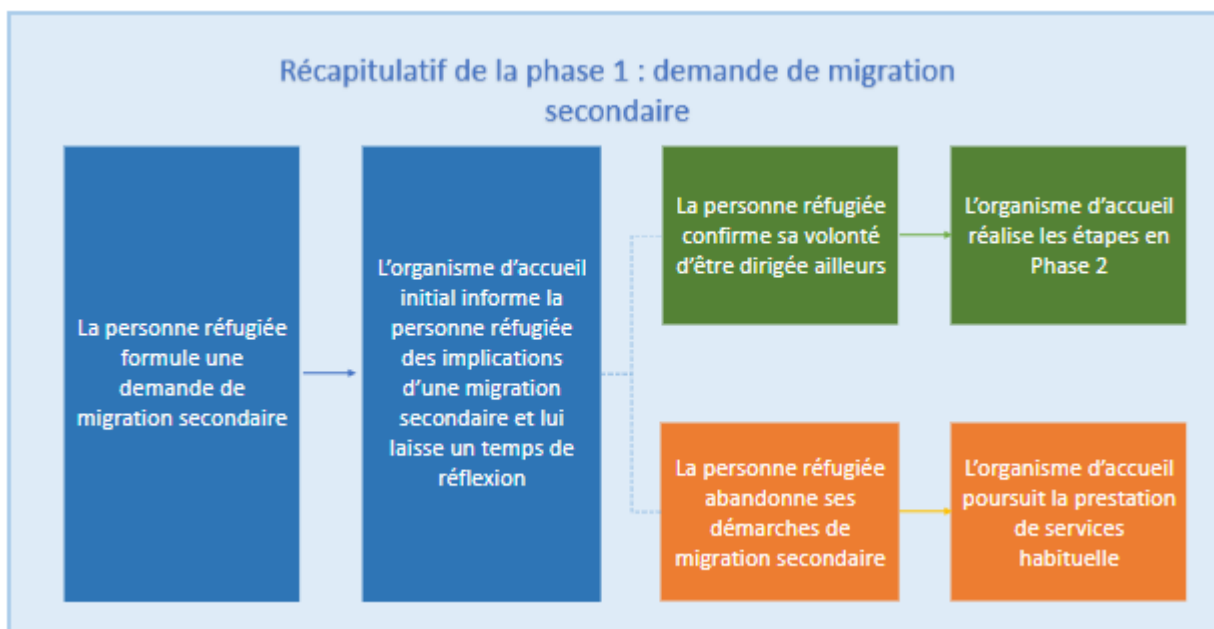
1.2.1 Communique avec l'organisme de la nouvelle ville de destination pour l'informer de la migration secondaire et l'invite à contacter l'organisme de la ville de destination initiale pour coordonner le déplacement de la personne.

1.2.2 Transmet à l'organisme d'accueil le préavis d'arrivée (NAT : *Notice of Arrival Transmission*), le formulaire *Demande de changement de destination pour les migrations secondaires* (annexe 2) et les nouveaux bons de commande si la famille n'a toujours pas reçu ses meubles et articles ménagers.

1.2.3 Transmet le NAT à la clinique des réfugiés de la nouvelle ville de destination.

#### 1.3 L'organisme d'accueil dans la nouvelle ville de destination :

1.3.1 Communique avec l'organisme d'accueil dans la ville de destination initiale afin de coordonner le déplacement de la personne (confirmation de la date de départ, des coordonnées des proches qui assureront l'hébergement temporaire et du moyen de transport utilisé).



## 2. Migration interprovinciale (à l'extérieur du Québec)

### 2.1 Si la personne souhaite être dirigée vers une autre ville à l'extérieur du Québec, l'organisme à la destination initiale :

2.1.1 Informe, dans les plus brefs délais, la DMS de la volonté de la personne d'être dirigée dans une nouvelle ville de destination hors Québec et précise, si possible, le motif de migration secondaire (ex. : membres de la famille).

2.1.2 Vérifie auprès de la personne si des membres de sa famille ou des amis sont présents dans la nouvelle ville de destination souhaitée. Le cas échéant, l'organisme les contacte pour confirmer leur capacité à héberger temporairement la personne et les membres de sa famille, notamment selon la grandeur du logement.

2.1.3 Communique avec la DMS pour l'informer du résultat des démarches effectuées auprès des membres de la famille ou des amis (le cas échéant) et pour décrire la solution en matière d'hébergement de la personne réfugiée.

2.1.4 Avec l'autorisation de la DMS, remplit le formulaire *Demande de changement de destination pour les migrations secondaires* (annexe 2) et le transmet à la DMS.

2.1.5 Soutient la personne dans ses démarches logistiques liées à sa migration secondaire, notamment pour la planification de son départ, en l'informant des options de transports et de l'achat de titres, au besoin.

2.1.6 Communique à la DMS la date de départ de la personne, le lieu où celle-ci poursuivra son hébergement temporaire (le cas échéant), les coordonnées des membres de sa famille ou de ses amis présents dans la nouvelle ville de destination et le moyen de transport utilisé pour s'y rendre.

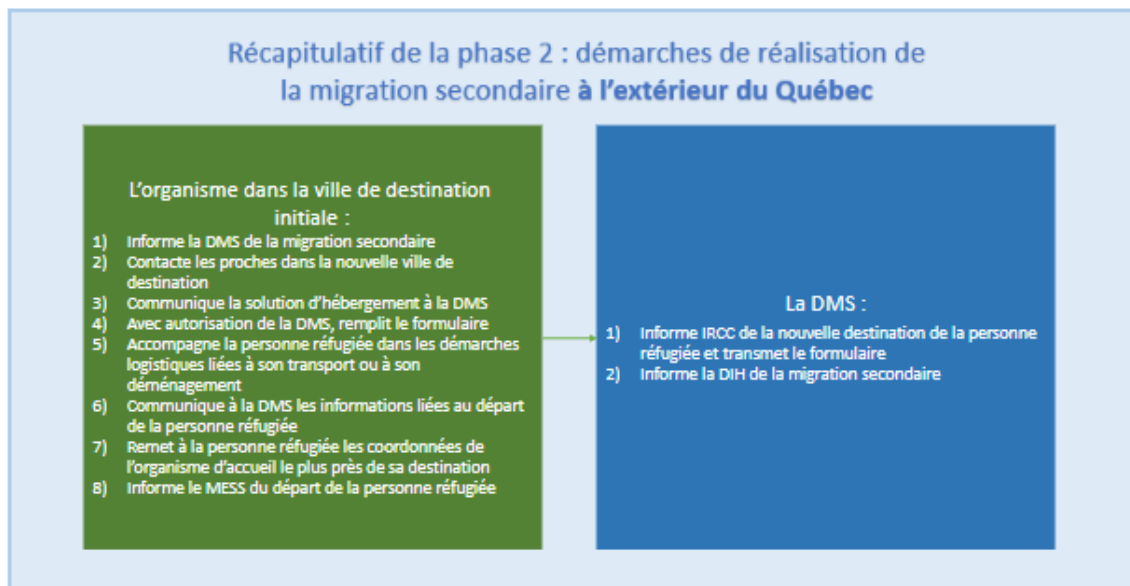
2.1.7 Remet à la personne les coordonnées de l'organisme situé le plus près de la nouvelle ville de destination.

2.1.8 Informe le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) du déménagement hors Québec de la personne réfugiée, si celle-ci était déjà inscrite à l'aide financière de dernier recours.

## 2.2 La DMS :

2.2.1 Communique avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour lui transmettre le formulaire *Demande de changement de destination pour les migrations secondaires* (annexe 2) et l'informer de la nouvelle ville de destination de la personne et des services reçus au Québec.

2.2.2 Informe la Direction de l'immigration humanitaire (DIH) de la migration secondaire de la personne.



## Références

- ▶ Descriptif du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration
- ▶ Directive Demande de changement de destination à l'aéroport

## Annexes

- ▶ Annexe 1 : Mises en garde relatives à la migration secondaire
- ▶ Annexe 2 : Formulaire Demande de changement de destination pour les migrations secondaires
- ▶ Annexe 3 : Aide-mémoire en cas de migration secondaire
- ▶ Annexe 4 : Coordonnées des organismes d'accueil au Québec
- ▶ Annexe 5 : Coordonnées des organismes d'accueil Annexe 1 – Formulaire réception de l'aide financière couvrant les imprévus durant l'hébergement temporaire

### Mises en garde relatives à la migration secondaire

Lorsqu'une demande de migration secondaire est formulée par une personne réfugiée, l'organisme à la destination initiale doit émettre les mises en garde suivantes afin que celle-ci prenne une décision éclairée.

#### Hébergement temporaire

- Un hébergement temporaire ne lui sera pas fourni à son arrivée à sa nouvelle destination si elle a déjà obtenu ce service dans la ville de destination initiale;
  - Exception : la DMS pourrait autoriser la personne à se prévaloir d'un nouvel hébergement temporaire dans les cas exceptionnels suivants :
    - la demande de changement de destination a été faite à l'aéroport;
    - la nouvelle destination de la personne est une autre ville d'accueil au Québec et celle-ci a la capacité de recevoir la personne en hébergement temporaire;
    - tout autre motif requérant l'autorisation expresse de la DMS.

#### Frais de transport

- Les frais de transport relatifs à une migration secondaire dans une nouvelle ville au Québec pendant la période d'hébergement temporaire sont assumés par le Ministère, mais ces frais sont à la charge entière de la personne si elle choisit de s'installer à l'extérieur du Québec;
- Les frais de transport relatifs à la migration secondaire d'une personne en dehors de la période d'hébergement temporaire (une fois que celle-ci a pris possession de son logement permanent) sont à la charge entière de la personne, même s'il s'agit d'une migration intraprovinciale. La personne est aussi tenue de payer tous les frais afférents à son déménagement (ex. : meubles) et de respecter ses engagements à l'endroit de son propriétaire.

#### Aide financière

- L'aide financière à l'installation, si elle a déjà été remise, ne sera pas accordée une seconde fois;
- Le déménagement peut causer une interruption temporaire des versements de soutien au revenu.

#### Prestation de services

- Les organismes mandatés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour l'accueil et l'installation des personnes réfugiées sont présents dans seulement 14 villes au Québec. Si la personne veut se diriger vers une autre ville de destination au Québec, l'accès aux services d'accueil et d'installation pourrait être plus difficile.
- L'organisme qui accueillera la personne dans une nouvelle ville n'est pas préparé à la recevoir, ce qui pourrait occasionner des délais dans l'offre de services.

**ANNEXE 2 : FORMULAIRE DEMANDE DE CHANGEMENT DE DESTINATION  
POUR LES MIGRATIONS SECONDAIRES**



**Demande de changement de destination pour les migrations secondaires**

<b>Détails relatifs au client</b>		
Nom du la requérante principale ou du requérant principal (RP) :		
Date d'arrivée (aaaa/mm/jj) :	Nombre de personnes à charge :	
Numéro de dossier d'IRCC : n° G	Numéro de dossier provincial :	
Destination initiale :	Nouvelle destination :	
Raison du changement de destination :		
<b>Informations sur l'organisme à la destination initiale</b>		
Veuillez fournir les coordonnées de l'organisme à la destination initiale		
Nom de l'organisme :		
Nom de l'intervenante ou l'intervenant à l'organisme :		
Numéro de téléphone :	Courriel :	
<b>Coordonnées à la nouvelle destination</b>		
S'il y a lieu, veuillez fournir les renseignements relatifs à la personne-ressource à la nouvelle destination.		
Nom :	Lien avec la ou le RP :	
Ville :	Province :	Numéro de tél. :
Adresse :		
Adresse à la nouvelle destination (si la ou le RP / la famille ne sera pas logé à l'adresse ci-dessus) :		
S'il y a lieu, veuillez fournir les coordonnées de l'organisme dans la nouvelle ville de destination :		
Nom de l'organisme :		
Ville :	Province :	Numéro de tél. :

## Informations sur les services

Veillez indiquer si la ou le RP / sa famille a bénéficié des services suivants ou réalisé les démarches suivantes :

Services / démarches		Commentaire
Période d'hébergement temporaire à la ville de destination initiale complétée	Oui <input type="checkbox"/>	Indiquez le nombre de jours complétés :
	Non <input type="checkbox"/>	
Frais de déplacement vers la nouvelle ville de destination assumés par l'organisme (Ministère)	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Réalisation du bilan de santé	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Réalisation du bilan de bien-être	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Ouverture du compte de banque. Si oui, précisez l'institution financière	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Ouverture d'un compte de téléphone cellulaire. Si oui, précisez le fournisseur	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Demande du NAS	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Inscription à la RAMQ	Oui <input type="checkbox"/>	Indiquez la date d'inscription :
	Non <input type="checkbox"/>	
Demande de carte de résidence permanente	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Forfait d'installation reçu	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Réception des meubles	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Réception des articles ménagers	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
Réception de la prestation d'aide sociale	Oui <input type="checkbox"/>	Si disponible, veuillez indiquer le montant :
	Non <input type="checkbox"/>	

## Commentaires

---

---

---

---

---

---

## Signatures

\_\_\_\_\_  
Signature de l'intervenante ou intervenant de l'organisme

\_\_\_\_\_  
Date (aaaa/mm/jj)

## Déclaration du client

J'atteste que l'information suivante m'a été communiquée :

- En tant que résidente permanente ou de résident permanent, je peux choisir où je vivrai au Canada.
- Après avoir reçu ma confirmation de résidence permanente au point d'entrée, je peux décider de me rendre à ma destination initiale ou de me rendre à un autre endroit au Canada.
- L'organisme d'accueil à ma destination initiale s'est préparé à mon accueil et à mon installation, et pourrait déjà avoir identifié un logement permanent potentiel et d'autres ressources pour ma famille et moi.
- La destination initiale m'a été attribuée en fonction de mon profil et de mes besoins en réinstallation, et de ceux de ma famille (notamment des besoins médicaux). La nouvelle destination que je choisis ne dispose pas nécessairement des ressources et des services dont ma famille et moi avons besoin.
- Les organismes mandatés par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration pour l'accueil et l'installation des personnes réfugiées sont situés uniquement dans certaines villes au Québec. Si je choisis de m'établir dans une ville où il n'y a pas d'organismes mandatés, je ne bénéficierai pas de tous les services offerts aux personnes réfugiées, comme l'hébergement temporaire. Cependant, je recevrai une aide financière à l'installation et un montant pour l'achat des meubles, des articles ménagers, etc., sauf si cette aide m'a déjà été accordée.
- Si des services d'installation sont disponibles dans la ville où je choisis de m'établir, il pourrait y avoir des retards dans la prestation de ces services puisque l'organisme ne se sera pas préparé à mon arrivée.
- Si la nouvelle destination que je choisis est à l'extérieur du Québec, je devrai assumer tous les coûts relatifs à ce changement d'itinéraire – si des coûts de transport aérien, terrestre ou d'hébergement sont générés, je dois les acquitter immédiatement. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration assumera les frais de transport terrestre vers une nouvelle destination au Québec seulement à l'intérieur de la période d'hébergement temporaire, sinon ces frais sont à ma charge entière.
- Si je choisis de quitter ma destination initiale après avoir emménagé dans un logement permanent, je devrai payer tous les frais afférents à mon déménagement et respecter mes engagements à l'endroit de mon propriétaire.
  - Mon déménagement peut causer une interruption temporaire des versements de mon soutien au revenu.

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_, ai demandé de modifier ma destination de \_\_\_\_\_ (destination initiale) à \_\_\_\_\_ (nouvelle destination).

\_\_\_\_\_  
Signature de la requérante principale ou du requérant principal

\_\_\_\_\_  
Date (aaaa/mm/jj)

### ANNEXE 3 : AIDE-MÉMOIRE DES SERVICES EN CAS DE MIGRATION SECONDAIRE

Destination	Cas	Transport	Hébergement temporaire	Services d'installation
<b>Ville d'accueil au Québec</b>	Demande à la ville de destination initiale	Frais assumés par le MIFI vers la nouvelle ville de destination pendant la période d'hébergement temporaire	Hébergement fourni par le MIFI si disponible et si la personne n'a pas déjà bénéficié du service, sauf en cas d'autorisation du MIFI	Services destinés aux personnes réfugiées (volet 3) offerts à la nouvelle ville de destination
	Demande à l'aéroport	Frais assumés par le MIFI de l'aéroport vers la ville de destination initiale et vers la nouvelle ville de destination pendant la période d'hébergement temporaire	Hébergement fourni par le MIFI à la ville de destination initiale et à la nouvelle destination si disponible, même si la personne a déjà bénéficié du service	Services destinés aux personnes réfugiées (volet 3) offerts à la nouvelle ville de destination
<b>Ville au Québec qui n'est pas une ville d'accueil</b>	Demande à la ville de destination initiale	Frais assumés par le MIFI vers la nouvelle ville de destination pendant la période d'hébergement temporaire	Aucun hébergement fourni à la nouvelle ville de destination	Services d'installation généraux (volet 1 et 2) offerts à la nouvelle ville de destination
	Demande de changement à l'aéroport	Frais assumés par le MIFI de l'aéroport vers la ville de destination initiale et vers la nouvelle ville de destination pendant la période d'hébergement temporaire	Hébergement fourni par le MIFI à la ville de destination initiale, mais aucun hébergement fourni à la nouvelle ville de destination	Services d'installation généraux (volet 1 et 2) offerts à la nouvelle ville de destination
<b>Ville hors Québec</b>	Demande à la ville de destination initiale	Frais à la charge entière de la personne	Aucun hébergement fourni par le MIFI et service d'hébergement variable selon l'organisme et la ville de destination	Services d'installation variables selon la ville de destination et l'organisme
	Demande de changement à l'aéroport	Frais assumés par le MIFI de l'aéroport vers la ville de destination initiale, mais les frais vers la nouvelle ville de destination sont à la charge entière de la personne	Hébergement fourni par le MIFI à la ville de destination initiale Aucun hébergement fourni par le MIFI à la nouvelle ville de destination	Services d'installation variables selon la ville de destination et l'organisme

## ANNEXE 4 : COORDONNÉES DES ORGANISMES D'ACCUEIL AU QUÉBEC

<b>Drummondville</b>	<b>Regroupement interculturel de Drummond (RID)</b> 142, rue Hériot, Drummondville, QC J2C 1J8 Téléphone : 1 819 472-8333, télécopieur : 1 819 472-2854 Site Internet : <a href="https://www.introdrummondville.ca">https://www.introdrummondville.ca</a> Courriel : <a href="mailto:info@introdrummondville.ca">info@introdrummondville.ca</a>
<b>Gatineau</b>	<b>Accueil parrainage Outaouais (APO)</b> 124, rue Jeanne-d'Arc, Gatineau, QC J8Y 2H7 Téléphone : 1 819 777-2960, télécopieur : 1 819 777-1739 Site Internet : <a href="http://www.apo-qc.org/fr/">http://www.apo-qc.org/fr/</a> Courriel : <a href="mailto:direction@apo-qc.org">direction@apo-qc.org</a>
<b>Granby</b>	<b>Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY)</b> 369, rue Saint-Jacques, Granby, QC J2G 3N5 Téléphone : 1 450 777-7213, télécopieur : 1 450 777-4942 Site Internet : <a href="https://sery-granby.org/">https://sery-granby.org/</a> Courriel en ligne : <a href="mailto:info@sery-granby.org">info@sery-granby.org</a>
<b>Joliette</b>	<b>Comité Régional d'Éducation pour le Développement International de Lanaudière (CRÉDIL)</b> 101, rue Dugas, Joliette, QC J6E 4G7 Téléphone : 1 450 756-0011, télécopieur : 1 450 759-8749 Site Internet : <a href="http://www.credil.qc.ca/homepage.php">http://www.credil.qc.ca/homepage.php</a> Courriel : <a href="mailto:info@credil.qc.ca">info@credil.qc.ca</a>
<b>Laval</b>	<b>Carrefour d'intercultures de Laval (CIL)</b> 1536, boul. Curé-Labelle, local 226, Laval, QC H7V 2W2 Téléphone : 1 450 686-0554, télécopieur : 1 450 686-2809 Site Internet : <a href="https://www.carrefourintercultures.com/">https://www.carrefourintercultures.com/</a> Courriel : <a href="mailto:info@carrefourintercultures.com">info@carrefourintercultures.com</a>
<b>Longueuil</b>	<b>Maison internationale de la Rive-Sud (MIRS)</b> 2500, boulevard Lapinière, Brossard, QC J4Z 3V1 Téléphone : 1 450 445-8777, télécopieur : 1 450 445-1222 Site Internet : <a href="https://www.mirs.qc.ca/">https://www.mirs.qc.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@mirs.qc.ca">info@mirs.qc.ca</a>
<b>Montréal</b>	<b>Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)</b> 6201, rue Laurendeau, Montréal, QC H4E 3X8 Téléphone : 1 514 932-2953, télécopieur : 1 514 932-4544 Site Internet : <a href="https://centrecsai.org/">https://centrecsai.org/</a> Courriel : <a href="mailto:csai@centrecsai.org">csai@centrecsai.org</a>
<b>Québec</b>	<b>Centre multiethnique du Québec (CMQ)</b> 200, rue Dorchester, Québec, QC G1K 5Z1 Téléphone : 1 418 687-9771, télécopieur : 1 418 687-90 63 Site Internet : <a href="https://www.centremultiethnique.com/">https://www.centremultiethnique.com/</a> Courriel : <a href="mailto:info@centremultiethnique.com">info@centremultiethnique.com</a>
<b>Rimouski</b>	<b>Accueil et Intégration B.S.L. (AIBSL)</b> 192 rue St-Germain E bureau 206, Rimouski, QC G5L 1N8 Téléphone : 1 (581) 824-1662, poste 102, télécopieur : 1 418 730-6737 Site Internet : <a href="http://aibsl.org/">http://aibsl.org/</a> Courriel : <a href="mailto:accueil@aibsl.org">accueil@aibsl.org</a>
<b>Saint-Hyacinthe</b>	<b>Maison de la famille des Maskoutains (MFM)</b> 2130, avenue Mailhot, Saint-Hyacinthe, QC J2S 9E1 Téléphone : 1 450 771-4010, télécopieur : 1 450 771-7760 Site Internet : <a href="https://www.mfm.qc.ca/">https://www.mfm.qc.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:accueil@mfm.qc.ca">accueil@mfm.qc.ca</a>
<b>St-Jérôme</b>	<b>Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles (C.O.F.F.R.E.T)</b> 181, rue Brière, Saint-Jérôme, QC J7Y 3A7 Téléphone : 1 450 565-2998, télécopieur : 1 450 565-3577 Site Internet : <a href="https://www.lecoffret.ca/">https://www.lecoffret.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:message@lecoffret.ca">message@lecoffret.ca</a>
<b>Sherbrooke</b>	<b>Service d'aide aux Néo-Canadiens de Sherbrooke (SANC)</b> 530, rue Prospect, Sherbrooke, QC J1H 1A8 Téléphone : 1 819 566-5373, télécopieur : 1 819 566-1331 Site Internet : <a href="https://www.sanc-sherbrooke.ca/">https://www.sanc-sherbrooke.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:sanc@sanc-sherbrooke.ca">sanc@sanc-sherbrooke.ca</a>
<b>Trois-Rivières</b>	<b>Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières</b> 1193, rue Laviolette, Trois-Rivières, QC G9A1W1 Téléphone : 1 819 375-2196, télécopieur : 1 819 375-9535 Site Internet : <a href="https://sana3r.ca/">https://sana3r.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@sana3r.ca">info@sana3r.ca</a>
<b>Victoriaville</b>	<b>Comité d'accueil international des Bois-Francis (CAIBF)</b> 49, rue De Courval, bureau 100, Victoriaville, QC G9P 4W6 Téléphone : 1 819 795-3814, télécopieur : 1 819 795-4494 Site Internet : <a href="http://www.caibf.ca/">http://www.caibf.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@caibf.ca">info@caibf.ca</a>

## ANNEXE 5 : COORDONNÉES DES ORGANISMES D'ACCUEIL À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC

COLOMBIE-BRITANNIQUE	
<b>Immigrant Services Society (ISS) of BC – Welcome House and Settlement Services</b> 2610 Victoria Drive, Vancouver, BC V5N 4L2 Téléphone : 1 604 684-2561 Site Internet : <a href="https://issbc.org/">https://issbc.org/</a> Courriel : <a href="mailto:info@issbc.org">info@issbc.org</a>	<b>Inter-Cultural Association of Greater Victoria (ICA)</b> 930 Balmoral Road, Victoria, BC V8T 1A8 Téléphone : 1 250 388-4728 Site Internet : <a href="https://www.icavictoria.org/">https://www.icavictoria.org/</a> Courriel (contact d'urgence) : <a href="mailto:wlee@icavictoria.org">wlee@icavictoria.org</a>
<b>Kelowna Community Resources</b> 620 Leon Ave., Kelowna, BC V1Y 9T2 Téléphone : 1 250 763-8008 Site Internet : <a href="https://kcr.ca/">https://kcr.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@kcr.ca">info@kcr.ca</a>	<b>Community Airport Newcomer's Network (CANN)</b> Aéroport international de Vancouver C.P. Box 32373 Aérogare des vols intérieurs 3880 Grant McConachie Way, Richmond, BC V7B 1W2 Téléphone : 1 604 270-0077 Site Internet : <a href="https://www.yvr.ca/en/passengers">https://www.yvr.ca/en/passengers</a> Courriel : <a href="mailto:customercallcentre@yvr.ca">customercallcentre@yvr.ca</a>
<b>Archway Community Services</b> 2420 Montrose Ave., Abbotsford, BC V2S 3S9 Téléphone : 1 604 859-7681 Site Internet : <a href="https://archway.ca/">https://archway.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:hello@Archway.ca">hello@Archway.ca</a>	<b>Central Vancouver Island Multicultural Society</b> 101-319 Selby Street, Nanaimo, BC V9R 2R4 Téléphone : 1 250 753-6911 Site Internet : <a href="https://www.cvims.org/">https://www.cvims.org/</a> Courriel : <a href="mailto:mtorres@cvims.org">mtorres@cvims.org</a>
SASKATCHEWAN	
<b>Moose Jaw Multicultural Council</b> 60 Athabasca St. E., Moose Jaw, SK S6H 0L2 Téléphone : 1 306 693-4677 Site Internet : <a href="http://mjmcinc.ca/">http://mjmcinc.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:reception@mjmcinc.ca">reception@mjmcinc.ca</a>	<b>Saskatoon Open Door Society</b> 247 1 <sup>st</sup> Avenue North, Saskatoon, SK S7K 1X2 Téléphone : 1 306 653-4464 Site Internet : <a href="https://www.sods.sk.ca/">https://www.sods.sk.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@nicstoon.org">info@nicstoon.org</a>
<b>Regina Open Door Society</b> 2220 12 <sup>th</sup> Avenue (4 <sup>th</sup> , 5 <sup>th</sup> Floor), Regina, SK S4P 0M8 Téléphone : 1 306 352-3500 Site Internet : <a href="https://rods.sk.ca/">https://rods.sk.ca/</a> Courriel (contact d'urgence) : <a href="mailto:GetachewW@rods.sk.ca">GetachewW@rods.sk.ca</a>	<b>YMCA Prince Albert</b> 1895 Central Ave., Prince Albert, SK S6V 4W8 Téléphone : 1 306 763-8571 Site Internet : <a href="https://www.ywcaprincealbert.ca/">https://www.ywcaprincealbert.ca/</a> Courriel (contact d'urgence) : <a href="mailto:carolynhobden.ymca@sasktel.net">carolynhobden.ymca@sasktel.net</a>
MANITOBA	
<b>Westman Immigrant Services</b> 1001 Pacific Ave., Brandon (MB) R7A 0J2 Téléphone : 1 204 727-6031 Site Internet : <a href="http://www.westmanimmigrantservices.ca/">http://www.westmanimmigrantservices.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@westmanimmigrantservices.ca">info@westmanimmigrantservices.ca</a>	<b>Société de la francophonie manitobaine / Accueil francophone</b> 147 Provencher Blvd, Suite 206, Winnipeg, MB R2H 0G2 Téléphone : 1 204 233-4915 Site Internet : <a href="https://www.sfm.mb.ca/">https://www.sfm.mb.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:sfm@sfm.mb.ca">sfm@sfm.mb.ca</a>
ONTARIO	
<b>New Canadians' Centre of Excellence – Leamington</b> 206-660 Ouellette Ave., Windsor, ON N9A 1C1 Téléphone : 1 519 258-4076 Site Internet : <a href="https://www.ncceinc.org/">https://www.ncceinc.org/</a> Courriel (contact d'urgence) : <a href="mailto:lhaddad@ncce1.org">lhaddad@ncce1.org</a>	<b>Polycultural Immigrant and Community Services</b> Sheridan Centre 2225 Erin Mills Parkway Mississauga, ON L5K 1T8 Téléphone : 1 905 403-8860 Site Internet : <a href="http://www.polycultural.org/">http://www.polycultural.org/</a> Courriel : <a href="mailto:info@polycultural.org">info@polycultural.org</a>
<b>Thunder Bay Multicultural Association</b> 17 North Court Street, Thunder Bay, ON P7A 4T4 Téléphone : 1 866 831-1144 Site internet : <a href="http://www.thunderbay.org/">http://www.thunderbay.org/</a> Courriel (contact d'urgence) : <a href="mailto:michellel@thunderbay.org">michellel@thunderbay.org</a>	<b>Kingston Employment and Youth Services (KEYS)</b> 182 Sydenham Street, Kingston, ON K7K 3M2 Téléphone : 1 613 546-5559 Site Internet : <a href="https://keys.ca/">https://keys.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@keys.ca">info@keys.ca</a>
<b>New Canadians Centre Peterborough</b> 221 Romaine Street, Peterborough, ON K9J 2C3 Téléphone : 1 705 743-0882 Site Internet : <a href="https://nccpeterborough.ca/">https://nccpeterborough.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:ncc@nccpeterborough.ca">ncc@nccpeterborough.ca</a>	<b>Catholic Centre for Immigrants – Ottawa</b> 219 Argyle Street, Ottawa, ON K2P 2H4 Téléphone : 1 613 232-9634 Site Internet : <a href="http://cciottawa.ca/fr/">http://cciottawa.ca/fr/</a> Courriel (contact d'urgence) : <a href="mailto:heng@cciottawa.ca">heng@cciottawa.ca</a>
<b>Reception House Waterloo Region</b> 101 David Street, Kitchener, ON N2G 1Y1 Téléphone : 1 519 743-2113 Site Internet : <a href="https://receptionhouse.ca/">https://receptionhouse.ca/</a> Courriel (contact d'urgence) : <a href="mailto:lynne@receptionhouse.ca">lynne@receptionhouse.ca</a>	<b>Wesley Urban Ministries</b> 52 Catherine Street North, Hamilton, ON L8R 1J1 Téléphone : 1 905 528-5629 Site Internet : <a href="https://wesley.ca/">https://wesley.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@wesley.ca">info@wesley.ca</a>
<b>London Cross Cultural Learner Center</b> 505 Dundas Street, London, ON N6B 1W4	<b>The Multicultural Council of Windsor and Essex County</b> 245 Janette Ave. Windsor, ON N9A 4Z2

Téléphone : 1 519 432-1133 Site Internet : <a href="https://lcclc.org/">https://lcclc.org/</a> Courriel : <a href="mailto:cclc@lcclc.org">cclc@lcclc.org</a>	Téléphone : 1 519 255-1127 Site Internet : <a href="https://themcc.com/">https://themcc.com/</a> Courriel (contact d'urgence) : <a href="mailto:talsmoudi@themcc.com">talsmoudi@themcc.com</a>
<b>COSTI Immigrant Services</b> 1710 Dufferin Street, Toronto, ON M6E 3P2 Téléphone : 1 416 658-1600 Site Internet : <a href="http://www.costi.org/">http://www.costi.org/</a> Courriel : <a href="mailto:info@costi.org">info@costi.org</a>	<b>Conseil économique et social d'Ottawa – Carleton</b> 55 Water Street West, Suite 110, Cornwall, ON K6J 1A1 Téléphone : 1 343 777-8456 Site Internet : <a href="https://www.cesoc.ca/">https://www.cesoc.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@cesoc.ca">info@cesoc.ca</a>
<b>Sault Community Information and Career Centre</b> 503 Queen Street East, Sault Ste. Marie, ON P6A 2A2 Téléphone : 1 705 759-0909 Site Internet : <a href="https://saultcareercentre.ca/">https://saultcareercentre.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@saultcareercentre.ca">info@saultcareercentre.ca</a>	<b>COSTI Reception Centre</b> 100 Lippincott Street, Toronto, ON M5S 2P1 Téléphone : 416 922-6688 Site Internet : <a href="http://www.costi.org/">http://www.costi.org/</a> Courriel : <a href="mailto:info@costi.org">info@costi.org</a>
<b>MNS Immigrant Reception &amp; Information Services</b> Lester B. Pearson International Airport (Terminals 1 and 3), 6301 Silver Dart Dr, Mississauga, ON L5P 1B2 Téléphone : 905 672-3660 Site Internet : <a href="https://www.mnsinfo.org/">https://www.mnsinfo.org/</a> Courriel : <a href="mailto:info@mnsinfo.org">info@mnsinfo.org</a>	

#### NOUVEAU-BRUNSWICK

<b>YMCA of Greater Saint John</b> 130 Broadview Ave., Saint John, NB E2L 5C5 Téléphone : 1 506 646-2394 Site Internet : <a href="https://saintjohnny.ymca.ca/">https://saintjohnny.ymca.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:membership@saintjohnny.ca">membership@saintjohnny.ca</a>	<b>Multicultural Association of Fredericton</b> 28 Saunders Street, Fredericton, NB E3B 1N1 Téléphone : 1 506 454-8292 Site Internet : <a href="https://mcaf.nb.ca/">https://mcaf.nb.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:mcaf@mcaf.nb.ca">mcaf@mcaf.nb.ca</a>
<b>Multicultural Association of Greater Moncton Area</b> 22 Church Street, Suite C170, Moncton, NB E1C 0P7 Téléphone : 1 506 858-9659 Site Internet : <a href="http://magma-amgm.org/?lang=fr">http://magma-amgm.org/?lang=fr</a> Courriel : <a href="mailto:info@magma-amgm.org">info@magma-amgm.org</a>	

#### NOUVELLE-ÉCOSSE

<b>Immigrant Services Association of Nova Scotia</b> 6960 Mumford Road, Suite 2120, Halifax, NS B3L 4P1 Téléphone : 1 902 423-3607 Site Internet : <a href="https://www.isans.ca/">https://www.isans.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:info@isans.ca">info@isans.ca</a>	
--	--

#### ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

<b>Immigrant &amp; Refugee Services Association PEI (IRSA)</b> 49 Water Street, Charlottetown, PE C1A 1A3 Téléphone : 1 902 628-6009 Site Internet : <a href="https://www.peienc.com/">https://www.peienc.com/</a> Courriel (contact d'urgence) : <a href="mailto:brad@peienc.com">brad@peienc.com</a>	
--	--

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

<b>Association for New Canadians</b> 144 Military Road, St. John's, NL A1C 5R6 Téléphone : 1 709 722-9680 Site Internet : <a href="https://www.ancnl.ca/">https://www.ancnl.ca/</a> Courriel : <a href="mailto:information@ancnl.ca">information@ancnl.ca</a>	
---	--

Les principes de développement durable ont été pris en compte dans le cadre de l'élaboration du présent document. C'est pourquoi ce document est uniquement accessible en format PDF au [www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications](http://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications).

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN Version électronique : 978-2-550-95275-6 (Directives du Volet 3)

ISBN Version électronique : 978-2-550-95277-0 (Directive V3-02-2019)

© Gouvernement du Québec – 2023

Tous droits réservés pour tous pays

I-0050-FR (2023-07)

**Immigration,  
Francisation  
et Intégration**

**Québec** 